



# Remarques

*Lettre interne d'information n°25*

**Suprême Grand Chapitre de l'Ancienne Maçonnerie d'York  
Maçonnerie de la Marque et de l'Arc Royal  
du Grand Orient de France**

**Février 2025**

**Directeur de la publication : Jean-Claude Rochigneux**



## Editorial

Le 25 janvier 2025 s'est tenu le Conclave du Suprême Grand Chapitre sous la responsabilité législative des Chapitres, d'où la présence d'un bureau du Conclave pour assurer la vie démocratique de notre Juridiction. C'est dans cet esprit que s'est préparé cette Assemblée générale afin d'assurer la séparation des fonctions comme depuis 2023.

Assurer ainsi la réflexion collective est une ambition qui doit être présente dans toutes nos composantes, notamment dans les Loges et Chapitres. C'est le respect des procédures et des fonctions de chacun qui peut nous le garantir. Dès lors, les différents rapports réglementaires et nombre de décisions concernant notre devenir ont été débattus puis voté à la quasi unanimité lors de ce Conclave. Le compte-rendu a d'ailleurs été envoyé aux présidents des Chapitres.

A noter que Sérénissime Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre du GODF, Nicolas Penin, le Grand Maître adjoint José Moreira, le Très Souverain Parfait Grand Vénérable Philippe Guglielmi du Grand Chapitre Général du Rite Français et sa délégation, le Grand Orateur Joël Ruiz représentant le Grand Collège des Rites Ecossais et sa délégation, le Préfet de Neustrie Christian Guilbert représentant le Grand Prieuré Indépendant de France, le Premier Patriarche Patrick Bertrand Grand Conservateur du Grand Ordre Egyptien et sa délégation ont répondu fraternellement à notre invitation. Merci pour leur présence.

***Le Premier Grand Principal  
JC Rochigneux***

## **Projet 2025-2028**

L'administration de la juridiction s'appuie désormais sur un système informatisé fiable et sur un ensemble cohérent d'outils pour sa communication. Nous disposons dorénavant d'un site public, de dépliants, de kakémono, de pin's et d'une publication annuelle renouvelée. Les relations avec les autres juridictions sont apaisées et notre existence mieux acceptée. Les engagements pris en 2022 ont été réalisés, hormis l'augmentation de 20 % des effectifs de la juridiction. Cependant, nous disposons d'une base plus solide qu'il s'avère indispensable de conforter.

Le système de gestion administrative entrera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans sa première utilisation en année pleine. Il reste à conduire la mise à jour des données de chaque membre de la juridiction et de chacun de ses Chapitres et de ses Loges. C'est à partir de cette même date que pourra véritablement fonctionner le module de gestion financière. La présence du Suprême Grand Chapitre au sein du GODF a également été améliorée ainsi que nos relations avec les autres juridictions, ceci par un investissement fort des Grands Principaux.

Tout cela plaide pour la continuité de nos efforts avec une certaine stabilité des responsabilités. Toutefois, il faudra élaborer une nouvelle dynamique pour fonctionner, recruter et communiquer.

### **I. Assurer la cohérence du fonctionnement de nos différents ateliers**

Il est essentiel que le fonctionnement de nos Chapitres soit compréhensible et connu de tous. Nous devons donner du sens à notre démarche et avoir une pratique minimum des différents grades proposés. Les Grands principaux ont un rôle important à jouer pour assurer l'animation de la vie des Chapitres et leur développement. Il faudra également assurer la transmission des responsabilités au sein de la Chambre d'administration et la Chambre de conciliation et de discipline par la recherche d'un équilibre entre expérience et renouvellement lors du conclave de janvier 2028. Pour cela, il conviendra de :

- Assurer la gestion de la Juridiction*
- Renforcer les relations avec les Ateliers*
- Maîtriser les budgets annuels*

### **II. Relever considérablement le niveau de nos effectifs**

Il faudra relever considérablement le niveau de nos effectifs afin d'assurer l'avenir de la juridiction par le déploiement du parcours de la Marque à l'Arc Royal et la gestion des rites complémentaires qui constituent un enrichissement du patrimoine maçonnique universel du GODF. Notre approche est sans aucun doute enrichissante mais nous devons aussi tenir compte des coûts de participation à nos travaux tant pour le parcours traditionnel que pour les grades complémentaires. Pour cela, il conviendra de :

- Recruter de manière importante*
- Créer des Ateliers*
- Développer les grades complémentaires*

### **III. Préciser et promouvoir une image globale de notre juridiction**

Il nous faudra poursuivre la transmission d'une image positive de notre juridiction, assurer son appropriation par nos membres afin qu'ils puissent la promouvoir et inciter de nombreux francs-maçons à venir travailler à leur perfectionnement. Le parcours de la Marque à l'Arc Royal constitue le cœur du Suprême Grand Chapitre. Le partage et l'approfondissement de nos travaux s'avèrent nécessaire afin que la pratique rituelle s'inscrive dans une démarche contemporaine. Pour cela, il conviendra de :

- Poursuivre notre travail de représentation par un investissement conséquent*
- Développer la formation de nos membres par la construction d'une culture partagée*
- Développer la communication interne*
- Développer le site public du SGC et assurer sa gestion.*
- Réaliser une communication d'envergure au sein du Grand Orient de France*

## Vie du Suprême Grand Chapitre



**La Rochelle** - Le jeudi 5 décembre, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Grands Principaux se sont rendus à La Rochelle au Chapitre « Le Bon Accord » pour participer à une cérémonie au grade de Compagnon de l'Arc Royale. Une Sœur de la Rochelle et plusieurs Frères de la Loge de la Marque « L'Organeau Aquitain », aux Carrières de Bordeaux, ont ainsi été exaltés.



**Versailles** - Le jeudi 5 décembre, le 1<sup>er</sup> Grand Principal et les Très Excellents Zorobabel Philippe Leiterer et Michel Ho Sik Chuen ont participé à une tenue fort intéressante aux Carrières de Versailles. En effet, a été étudié le grade de Maître Maçon de la Marque à la manière « écossaise » dans le cadre d'une cérémonie d'avancement.

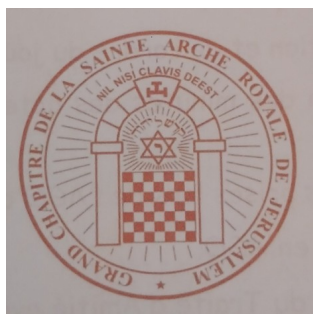
## Les relations institutionnelles



**Paris** - Le 5 décembre, le 1<sup>er</sup> Grand Principal Jean-Claude Rochigneux a assisté au 13<sup>e</sup> Prix National de la Laïcité du Grand Chapitre Général du Rite Français, Temple Groussier, à Cadet, en présence de Philippe Guglielmi, Très Sage et Parfait Grand Vénérable, Président de la Chambre d'Administration du Grand Chapitre Général du Rite Français, de Nicolas Penin, Grand Maître du Grand Orient de France, et de Monsieur Alain St-Martin, ministre du Budget et des Comptes Publics.



**Paris** - Le samedi 11 janvier 2025, le Très Puissant Grand Commandeur du Suprême Conseil Ecossais du REAA - GODF Christian Confortini a invité le Conseil de l'Ordre du GODF ainsi que les présidents ou représentants des quatre autres juridictions de « hauts-grades » à la cérémonie de présentation de ses vœux, rue Cadet. Le 1<sup>er</sup> Grand Principal Jean-Claude Rochigneux était accompagné du 2<sup>e</sup> Grand Principal Gilles Guglielmi. Cet échange s'est poursuivi par un verre de l'amitié puis d'un buffet déjeunatoire particulièrement fraternel.



**Levallois-Perret** - Le 1<sup>er</sup> février 2025, sur l'invitation du Grand Chapitre de la Sainte Arche Royale de Jérusalem (Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra), le Suprême Grand Chapitre du GODF, représenté par son 2<sup>e</sup> Grand Principal Gilles Guglielmi et son Passé président de Conclave Richard Aubert, a assisté à sa Grande Tenue annuelle. Les relations amicales entre les deux puissances maçonniques ont été soulignées, notamment par les remerciements transmis au GCSARJ pour avoir rituellement transmis la connaissance du grade de chevalier de l'Epée à nos membres et par ceux transmis au Suprême Grand Chapitre des LNFU, également représenté qui, à la fois a pu aider à ancrer les rites anglo-américains à la GLTSO et a contribué à fonder notre propre SGC.



**Saint-Etienne** - Le 1<sup>er</sup> février 2025, sur l'invitation du Très Puissant Grand Commandeur des Rites Ecossais du GODF Christian Confortini, le 1<sup>er</sup> Grand Principal Jean-Claude Rochigneux, accompagné du Très Excellent Frère Eric Renoud-Lyat et du Compagnon Dominique Berger, s'est rendu à l'Allumage des Feux du Conseil Philosophique Mixte « L'Echelle du Parfait Silence » au Temple stéphanois, ceci dans le cadre des excellentes relations inter-juridictionnelles.